



Fédération SUD Santé Sociaux

Assises de la Protection de l'Enfance - Nantes Rébellion des travailleuses et travailleurs sociaux

Union
syndicale
Solidaires

La Fédération SUD Santé Sociaux, ce jeudi 28 juin 2018, dans la continuité de sa feuille de route revendicative, a appelé à rejoindre le collectif « Protection de l'Enfance 44 » aux Assises de la Protection de l'Enfance à la cité des congrès de Nantes.

Cette action soutenue par une intersyndicale large, rejointe par des collectifs de travailleuses et travailleurs sociaux de toute la France, n'a pas suscité suffisamment l'intérêt des organisateurs de ces Assises pour accepter de recevoir les différents protagonistes, acteurs et actrices de terrain présentes devant la cité des congrès à la tribune des Assises.

Leur première réponse, aux 700 travailleuses et travailleurs sociaux venu-es de tout le territoire, fut un accueil musclé par des forces de l'ordre déjà présentes et un service de sécurité menaçant. Face à un rassemblement actif, scandant des slogans d'appel à entrer, il a été proposé de recevoir une délégation de 5 personnes, au mépris de toutes ces expressions venues de tout le territoire.

Partout les conseils départementaux baissent leur dotation et rendent exsangues les associations et services qui dépendent de ces financements.

Aujourd'hui, l'enfance est mise en danger par des politiques budgétaires qui ont pris le pas sur les politiques sociales.

Aujourd'hui il n'y a plus de réponses possibles pour faire face à l'urgence sociale.

Aujourd'hui les travailleuses et travailleurs sociaux ont voulu faire part de leur quotidien, de leurs réflexions, de leur volonté de faire évoluer le travail social et non de le contraindre dans une logique marchande.

Aujourd'hui, comme dans leur service, leur association, le comité d'organisation des Assises de la Protection de l'Enfance de Nantes les a contraint à se taire, refusant leur expression collective.

La Fédération SUD Santé Sociaux réaffirme sa volonté d'un grand service public qui répond au besoin de toutes et tous sans contrainte budgétaire et revendique :

- une assistance et une protection à la hauteur des enjeux et des besoins,
- un service public garant du droit fondamental,

- une reconnaissance de l'universalité et l'indivisibilité des droits pour tous les enfants,
- des moyens pour l'action sociale, médico-sociale et l'accès aux soins,

- l'arrêt des fermetures, des fusions-absorptions, des suppressions de postes, du délitement de nos conditions de travail et des processus de mise en concurrence entre les associations, les établissements publics et le secteur privé lucratif,

- la prise en compte de la souffrance éthique des professionnel-les face à l'inadaptation des réponses du fait des politiques d'austérité (manque de moyens, absence de place dans les structures qu'elles soient thérapeutiques ou éducatives ...)

- l'abrogation de la loi 2002-2, l'arrêt des appels à projets, des CPOM, ainsi que toutes ces stratégies de mise en concurrence, de restructuration, de concentration et de marchandisation du secteur,

- retrait de la circulaire Colomb.

Fait à Paris le 29 juin 2018

Contact : Isabelle CHEVALLIER-BOURELY 06 03 11 94 31

C o m m u n i q u é d e P r e s s e

